

Le 12 mai 2015



Assemblée générale mixte du 4 juin 2015

Modalités de mise à disposition des informations relatives à l'Assemblée générale mixte des actionnaires du jeudi 4 juin 2015.

Assemblée générale du 4 juin 2015

Bolloré informe ses actionnaires que son Assemblée générale mixte se tiendra à la Tour Bolloré (31-32 quai de Dion Bouton, 92800 Puteaux) le jeudi 4 juin 2015 à 16h00.

L'avis de réunion a été publié au BALO (Bulletin des Annonces Légales Obligatoires) le 8 avril 2015. Il contient l'ordre du jour, le projet de résolutions et les principales modalités de participation et de vote à cette Assemblée. Cet avis de réunion ainsi que les documents et renseignements relatifs à cette Assemblée sont tenus à la disposition des actionnaires dans les conditions légales et réglementaires ; ils sont consultables sur le site internet www.bolloré.com (Investisseurs / Information réglementée / Assemblée générale) et dans le document de référence (Investisseurs / Information réglementée / Document de référence).